

Déclaration de conformité CE

- Équipement de protection individuel : Demi-masque filtrant TW PLAST FFP2 NR
- Nom et adresse du fabricant : TW PLAST sp. Z o o ul. Minska 69 ; 05-306 Jakubow ; Poland
- Cette déclaration de conformité est délivrée sous la seule responsabilité du fabricant :

TW PLAST sp. Z o o ul. Minska 69; 05-306 Jakubow; Poland

- 4. L'objet de la déclaration est le demi-masque filtrant TW PLAST FFP2 NR sans valve, pour la protection des voies respiratoires contre les particules
- L'objet de la déclaration décrite au point 4 est conforme aux exigences réglementaires de l'Union : Règlement (UE) 2016/425 du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2016 relatif aux équipements de protection individuel et abrogeant la directive 89/686/CEE
- 6. Le demi-masque filtrant TW PLAST FFP2 NR pour protéger le système respiratoire contre les particules répond aux exigences de la norme harmonisée EN149:2001+A1:2009, qui est utilisée pour démontrer la conformité aux exigences de la législation d'harmonisation de l'UE, c'est-à-dire le règlement (UE) 2016/425 du 9 mars 2016 relative aux équipements de protection individuel et abrogeant la directive 89/686/CEE du Conseil.
- 7. Organisme notifié:

Polski Rejetr Statkow S.A., al. Gen. Jozefa Hallera 126, 80-416 Gdansk Poland, numéro 146, a effectué l'examen EU type (module B) et délivré l'attestation No. CW / PPER / 62/02/2021 du 23/02/2021.

 L'attestation de conformité sur le contrôle interne de la production et les contrôles supervisés du produit à intervalles aléatoires (module C2) a été délivrée par Polish Register of Shipping S.A. no. CW / PPER / 63/02/2021 le 02/04/2021.

CE

Miejsce i data wydania:

Rafal Tyrko TW PLAST

Społka z ograniczoną odpowiedzialności, ul. Mińska 69, 05-306 Jakubow NIP 937-27-22-562 REGON 38377687 KRS 0000779-91 KRS 0000790-10 KRS 0000